

Secrétariat Général  
Sihlstrasse 33, Case postale  
8021 Zürich  
Téléphone: 044 213 20 40

[cevi@cevi.ch](mailto:cevi@cevi.ch)  
[www.cevi.ch](http://www.cevi.ch)

Zürich, 23. décembre 2020

# **CONCEPT DE SÉCURITÉ**

Outils d'aide pour les divisions du Cevi

# 1. PRÉVENTION / COMPORTEMENT GÉNÉRAL

## 1.1 COMPORTEMENT DES RESPONSABLES ET DES PARTICIPANTS

*Quelles sont les règles ou codes de conduite que vous avez pour les responsables de votre service?*

*Quelles sont les règles générales de conduite pour les participants de votre service?*

*Comment traitez-vous les violations des règles dans votre service?*

- **Prévention de l'exploitation sexuelle:** Un\*e responsable n'est jamais seul avec un\*e participant\*e dans une pièce fermée.
- **Prévention des accidents:** les participants sont supervisés de manière adéquate. Le cas échéant, les règles de sécurité sont définies et communiquées à l'avance de manière claire et adaptée à l'âge. Par exemple: La manipulation d'objets potentiellement dangereux est supervisée et les participants reçoivent des instructions adaptées à leur âge (exemple pour les jeunes participants: ciseaux, exemple pour les participants plus âgés: couteaux de poche, haches, scies etc.) Dans la forêt, les participants ne sont pas autorisés à rester hors de vue des instructeurs.
- **Prévention de la violence:** les conséquences sont clairement communiquées. Les responsables savent comment traiter les enfants difficiles, où ils peuvent obtenir de l'aide si nécessaire et quelles punitions sont taboues (par exemple, ridiculiser devant le groupe, battre).
- **Culture du feedback:** Les responsables peuvent admettre leurs erreurs, y réfléchir et en discuter avec les autres. Les responsables peuvent admettre quand ils estiment qu'ils ne sont pas à la hauteur de la tâche et aucune responsabilité ne leur est imposée. Le programme en général et les situations critiques en particulier sont évalués après la mise en œuvre.
- **Consommation de substances addictives:** Les responsables ne sont jamais sous l'influence de substances psychotropes (drogues, alcool) pendant la mise en œuvre du programme, ni n'en consomment pendant ou avant le programme. Après le programme, les substances légales pourront être consommées sur le site du Cevi s'il n'y a plus de participants sur place.

## 1.2 PRÉPARATION AUX ÉVENTUELLES SITUATIONS D'URGENCE

*Comment les responsables sont-ils formés pour faire face à d'éventuelles situations d'urgence ?*

*Quelles sont les connaissances transmises dans les cours de formation locaux/régionaux/nationaux ?*

- La méthode 3x3 (voir aussi [Jeunesse+Sport 3x3 – Activités itinérantes](#)) est utilisée pour la planification et la prise de décisions pendant le programme.

- Des critères de cessation du programme Jungschar sont définis, par exemple: accident grave, orage soudain, incendie de forêt pendant le programme en forêt.
- Les responsables connaissent le nom et le prénom de tous les participants présents et ont noté un numéro d'urgence pour chacun d'entre eux.
- Une pharmacie est disponible pendant le programme. Tous les responsables savent où elle se trouve. Le contenu de la pharmacie est régulièrement vérifié par un responsable en charge et, si nécessaire, rempli ou remplacé.
- Les responsables portent un téléphone portable sur eux et ont sauvegardé les numéros qui sont importants en cas d'urgence (feuille d'urgence : voir page 3):
  - ➔ Numéros d'autres responsables, en particulier ceux de la personne principale en charge du programme
  - ➔ Numéros d'urgences (voir point 3)
- Un véhicule d'urgence est disponible pendant le programme. Les responsables sont informés des personnes autorisées à le conduire. Les chauffeurs d'urgence savent où se trouvent les clés de la voiture.
- Les responsables connaissent le concept de sécurité du service et, le cas échéant, le concept de sécurité spécifique à l'activité exercée (voir section suivante). Les responsables sont informés de la procédure à suivre en cas d'urgence.
- Les responsables sont formés pour leurs tâches, ont l'expérience nécessaire et sont convaincus de pouvoir mener à bien l'activité prévue.
- Vous trouverez [ici](#) un aperçu des cours du Cevi proposés au niveau régional et national.

## **2. ACTIVITÉS AVEC DES EXIGENCES DE SÉCURITÉ ACCRUES**

*Quelles activités prévues dans le département comportent un risque accru ?*

- Les activités nécessitant une sécurité accrue sont, par exemple, les randonnées de plusieurs jours, les activités à la corde, les activités dans et autour de l'eau, ainsi que les activités de nuit ou dans des zones particulièrement isolées. Celles-ci nécessitent un concept de sécurité à part.
- Les activités qui se déroulent dans un domaine de sécurité défini par Jeunesse+Sport ont également des exigences de sécurité accrues. Il est conseillé de faire superviser l'activité par un responsable spécialement formé.  
Consultez la [page web de Jeunesse+Sport](#) pour obtenir des informations plus détaillées sur la sécurité dans le sport camp/trekking, y compris la définition des zones de sécurité et les possibilités de formation.

- Le concept de sécurité doit préciser quels sont les dangers spécifiques liés à l'activité, quelles sont les mesures préventives prises et ce qu'il faut faire en cas d'urgence.

### 3. EN CAS D'INCIDENT (POUR PLUS DE DÉTAILS : LIRE LE CONCEPT DE CRISE DU CEVI)

*Quels incidents/crises peuvent survenir au sein de la division?*

*Comment agir en cas de crise ? Qui est responsable de la gestion de la crise?*

- **Crise légère:** blessure légère comme un bras cassé ; démolition d'un camp sans crise majeure (par exemple à cause du mauvais temps), dommages à la carrosserie d'une voiture. En général, le département dispose de suffisamment de ressources pour faire face seul à une crise mineure.
- **Crise moyenne:** par exemple, situation de stress prolongée, soupçon non fondé d'agression sexuelle (à traiter selon le concept de crise de l'association régionale)
- **Crise grave** (classée comme crise grave selon le concept de crise Cevi): blessures graves (risque de dommages physiques irréversibles) ou décès, infractions sexuelles, recours à des organisations de secours, intérêt médiatique national/supra-régional attendu.
- **Numéro de contact en cas d'urgence:**

	Numéro	Quand appeler?
Police	117	
Pompiers	118	
Ambulance	144	
Numéro d'urgence général	112	Appel d'urgence européen
Centre de toxicologie	145	Pour cause d'empoisonnement
Main tendu	143	Consultation anonyme
Pro Juventute	147	Conseils aux enfants et aux jeunes ou aux jeunes responsables
Rega	1414	En cas d'accident en terrain difficile
Numéro d'urgence UC Suisse	0800 2384 00	En cas d'incident grave Seulement après le déploiement des organisations de secours, si cela est nécessaire
Secrétariat région Cevi		En cas de crise moyenne, pour obtenir des informations ou demander un soutien

- **Adresses d'urgence:** la pharmacie la plus proche ouverte pendant les heures d'ouverture du programme; le médecin, le dentiste et l'hôpital les plus proches avec leurs plans de route et leurs numéros de contact
- **Plan de route et coordonnées du lieu habituel d'exécution du programme:** au cas où vous auriez besoin de décrire l'itinéraire aux véhicules d'urgence